

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 4 JUILLET 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire, le lundi 4 juillet 2023 à 19h30 sous la présidence de monsieur Benoît Yergeau, maire.

Sont aussi présents les conseillers et conseillères suivants,

Céline Jutras  
Louis Véronneau  
Jean-Daniel Scheurer  
Pierre Grandmont  
François Tessier  
Catherine Milette

Ainsi que madame Annick Vincent à titre de greffière-trésorière.

**Quorum**

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

**23-07-123**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller François Tessier  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
D'ADOPTER l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

**23-07-124**

**Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du 5 juin 2023**

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023.

ADOPTÉE

**Dépôt des listes des donateurs et rapports de dépenses des candidats à l'élection du 28 mai 2023**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les formulaires DGE-1038 (listes des donateurs et rapports de dépenses des candidats à l'élection du 28 mai 2023).

**Compte rendu divers dossier et/ou comité**

Chacun des membres du conseil ayant participé à une rencontre de comités ou autres fait un compte rendu.

**Attestation de formation sur le comportement éthique**

La directrice générale et greffière-trésorière informe le conseil de la réception de l'attestation de participation à la session de formation sur le comportement éthique de la conseillère Catherine Milette, et que conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale la liste des élus ayant suivi la formation a été mise à jour sur le site internet de la municipalité.

**23-07-125**

**Approbaton des comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Louis Véronneau  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

### COMPTES PAYÉS DURANT LE MOIS DE JUIN 2023

Cooptel	Bureau municipal (téléphone/internet)	159,48 \$
Cooptel	Chalet des loisirs (téléphone/internet)	102,10 \$
Cooptel	Station de pompage (téléphone/internet)	96,35 \$
Desjardins ass. Collectives	Assurances collectives	851,33 \$
Desjardins assurances	RREMQ	978,14 \$
Hydro-Québec	Bureau municipal	151,56 \$
Hydro-Québec	Chalet des loisirs	358,95 \$
Hydro-Québec	Lumières de rues	139,15 \$
Hydro-Québec	Secondaire bureau	143,62 \$
Revenu Canada	Remises gouvernementales	1 343,70 \$
Revenu Québec	Remises gouvernementales	3 704,55 \$
Visa	Publipostages, timbres, congrès Maire, boîte extérieure	1 485,47 \$

### SALAIRE JUIN 2023

Employés	8 184,44 \$
Élus	2 678,62 \$

### COMPTES À PAYER À L'ASSEMBLÉE DE JUILLET 2023

Accomodeur	Essence voirie	392,81 \$
ADN Communication	Alertes municipales	120,55 \$
Aquatech	Exploitation station de pompage	237,08 \$
Bélangier Sauvé avocats	Services professionnels	3 929,22 \$
Benoit Yergeau	Transformateur & tape sonnette bureau	22,96 \$
Biovet	Analyse d'eau 6e rang	60,35 \$
Const. Jonathan Cyr	Travaux bureau municipal	20 164,33 \$
Ent. Clément Forcier	Nettoyage de rues, transport pierre	686,42 \$
Eurofins environex	Analyse d'eau réseau St-Pie	243,18 \$
Excavation Yvon Benoit	Transport compost	919,80 \$
Fabrique Ste-Famille	Loyer (2e versement)	1 400,00 \$
Forages L.B.M. inc.	Construction puits	173 955,46 \$
FQM	Formation - Code d'éthique	379,42 \$
Garage Marcel Déragon	Entretien camion	81,38 \$
Gestim	Inspection permis et certificats	1 139,69 \$
L'Express Drummondville	Avis public journal - Appel d'offres rang Parenteau	524,29 \$
Location équip. Raydan	Huile, boyau thermoplastique	114,00 \$
Marquage traçage Québec	Lignes de rues	30 783,14 \$
Mégaburo	Contrats copies couleurs et noires	105,69 \$
M.R.C. Drummond	Quote-part juillet, traitement cueillette sélective, déchets & organiques	6 887,36 \$
Muni. St-François-du- Lac	Arrosage mouches noires	4 138,42 \$
Patrick Morin	Quincaillerie bureau	11,25 \$
Petite caisse	Produits ménagers	41,45 \$
Régie aqueduc Richelieu	Purge 6e rang	67,32 \$
RIPS	Interventions	2 540,93 \$
RGMR Bas-St-François	Collecte matières résiduelles	1 957,46 \$

Spectralite-signoplus	Signalisation	258,65 \$
Transport Petit 1997 inc.	Transport d'eau station de pompage	5 719,14 \$

ADOPTÉE

**23-07-126 Dépôt et adoption du rapport financier 2022 amendé**

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
D'APPROUVER le rapport des états financiers 2022 amendé, suite au correctifs demandés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et validé par Valérie Lemire du groupe RDL Victoriaville S.E.N.C.R.L.

ADOPTÉE

**23-07-127 Autorisation versement de subvention – Programme de revitalisation – Règlement N° 19-677**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Tessier  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
D'AUTORISER le versement du montant de la subvention établit selon le règlement 19-677 soit un montant de 4 000 \$ à monsieur Francis Bergeron dans le cadre du programme de revitalisation, pour la construction d'une nouvelle résidence.

ADOPTÉE

**23-07-128 Correction de la résolution 23-06-109 comptes payables de juin 2023**

ATTENDU qu'il y a eu une erreur de facturation par l'entreprise Groupe 132 Inc ;

ATTENDU que le paiement a dûment été remboursé par l'entreprise Groupe 132 Inc. par l'envoi d'un chèque portant le numéro N° 06306 au montant de 5 745,53 \$ ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Louis Véronneau  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
D'APPORTER la correction suivante à la résolution 22-06-109 des comptes payables de juin 2023 c'est-à-dire que le montant du paiement de Groupe 132 Inc aurait dû être 18 812,62 \$.

ADOPTÉE

**23-07-129 Demande au MTQ – Réduction de vitesse et élargissement de l'accotement de la route 143**

ATTENDU que le conseil désire rendre plus sécuritaire l'intersection de la rue Principale et de la route 143, en raison des voitures roulant à très grande vitesse;

ATTENDU qu'en 2021 et en 2022, deux accidents se sont produits à l'intersection de la rue Principale et de la route 143;

ATTENDU que les jeunes doivent traverser cette intersection afin d'accéder aux installations de loisirs de la Municipalité;

ATTENDU que la piste cyclable traverse la Route 143 pour se diriger vers le rang du Bord-de-l'Eau;

ATTENDU que le conseil désire une réduction de vitesse à 70 km/h à la hauteur du village de Saint-Pie-de-Guire;

ATTENDU que le conseil aimerait un élargissement de l'accotement entre la rue Principale et des Roselins, sur la route 143 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François Tessier  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
QUE le conseil demande au Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec d'évaluer la possibilité de rendre l'intersection de la route 143 plus sécuritaire à la population par l'ajout d'un passage piétonnier et par une réduction de vitesse à 70 km/h à la hauteur du village de Saint-Pie-de-Guire.  
DE TRANSMETTRE la présente résolution à Martin Champoux, député de Drummond, à monsieur Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour ainsi qu'à la Sureté du Québec de Drummondville.

ADOPTÉE

**23-07-130**     **MTQ- Autorisation chemin de détour – Travaux de remplacement de ponceaux sur la route 143**

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
D'AUTORISER le Ministère du Transport du Québec (MTQ) à utiliser le 10e Rang, le 13e Rang Est comme chemin de détour pendant l'exécution des travaux de remplacement de ponceaux sur la route 143, et ce, du 10 juillet au 20 juillet 2023. Advenant que des dommages soient faits sur le chemin de détour, la remise en état des lieux, tels qu'ils étaient avant le début des travaux, devra être faite par le Ministère des Transport du Québec (MTQ), aux frais du Ministère des Transport du Québec (MTQ).

ADOPTÉE

**23-07-131**     **Mandat – Fauchage de branches (Débroussaillage)**

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
DE MANDATER Entreprise E. Bélanger pour effectuer le fauchage et le débroussaillage des levées de fossés au coût de la soumission reçue en date du 7 juin 2023 soit un montant de 9 240 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

**23-07-132**     **Mandat – Relevé d'arpentage – Puits d'appoint et piézomètres**

Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
DE MANDATER Auger Dubord arpenteurs géomètres pour effectuer le relevé d'arpentage de la localisation et de l'élévation du puits d'appoint et des piézomètres au coût et condition de la soumission reçue en date du 3 juillet 2023, soit un montant de 1000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

**Mandat – Décontamination amiante – Station de pompage**

REPORTÉ

**Résolution - Entente intermunicipale ressource en loisirs (Saint-Bonaventure- Saint-Majorique- Saint-Pie-de-Guire)**

REPORTÉ

**23-07-133 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer  
Et résolu unanimement par les conseillers présents  
DE LEVER cette assemblée.

La séance est close à 20h08.

\_\_\_\_\_  
Benoît Yergeau, maire

\_\_\_\_\_  
Annick Vincent, d.g./gref.-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a (ou aura) des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 23-07-125, 23-07-127, 23-07-131 et 23-07-132.

\_\_\_\_\_  
Annick Vincent, d.g./gref.-trés.

Je, Benoît Yergeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Benoît Yergeau, maire